

La lettre du maire

Novembre 2010

N°5

Crégy-lès-Meaux

Petite enfance

Gestion de la crèche intercommunale



*La municipalité se mobilise pour
Lassainir la situation financière
de la crèche.*

La crèche intercommunale « Les Loupiots » connaît depuis quelques années des difficultés financières principalement liées à plusieurs effets combinés : la réforme imposée en 2006 par le gouvernement, avec effet rétroactif, concernant le mode de rémunération des assistantes maternelles, la participation des communes qui aurait dû être augmentée comme le suggérait la présidente de l'époque et la baisse de fréquentation des effectifs. Sans oublier le détournement de 47 000€ commis par une employée en 2005 portant le déficit à 79 887€. Pourtant, en 2008, des décisions importantes ont été prises comme la réduction des frais de fonctionnement et le changement de cabinet comptable.

Devant ces difficultés récurrentes, dès le mois de juin 2010, j'ai averti la Caisse d'Allocations Familiales, rencontré le Président du Conseil Général en juillet et contacté les responsables des quatre communes concernées (Crégy-lès-Meaux, Meaux, Nanteuil-lès-Meaux et Trilport). Il est d'ailleurs à noter que la

subvention du Conseil Général n'a pas baissé, une part de celle-ci est directement attribuée à la PSU (Prestation de Service Unique) qui la reverse à la crèche, proportionnellement au nombre d'enfants la fréquentant et comme celui-ci a diminué ! Il est facile de dire que la subvention a été revue à la baisse.

En tout état de cause, la C.A.F. et le Conseil Général étudient notre dossier afin de nous aider à trouver une solution. Une seule certitude, les communes en charge de la gestion de la crèche devront augmenter leur participation financière de 16,75% en 2010 pour remettre les comptes en équilibre. C'est en effet le seul levier sur lequel nous pouvons agir puisque les tarifs de la C.A.F. et des parents sont imposés.

Pour que la crèche continue de fonctionner nous cherchons une solution définitive qui nous garantisse un effet immédiat et à long terme. Nous regrettons que certains, qui se réveillent bien tard, en fassent aujourd'hui un sujet de polémique utilisé à des fins électorales. Le dossier de la crèche est entre les mains d'une équipe responsable, soucieuse de le voir aboutir dans l'intérêt de tous.

Jeunesse

Plateau d'évolution du Collège Frot

Dans le cadre de la rénovation du Collège Frot, entreprise par le Conseil Général et afin de permettre une meilleure implantation du plateau d'évolution qui s'inscrit dans le cadre du programme sportif des élèves du collège, le conseil municipal de Crégy-lès-Meaux, à l'exception du groupe d'opposition, a décidé de déplacer les limites communales entre Crégy et Meaux. Pour autant la commune reste propriétaire du terrain.



Poste de Police

Le combat continue



Soutenez notre action en venant signer la pétition en mairie !



En dépit de nos protestations, la fermeture de notre poste de police nationale a eu lieu le 1^{er} septembre. La manifestation du 20 septembre, réunissant élus et habitants pour le maintien du poste de Police Nationale à Crégy, pour le respect des engagements de l'Etat en matière de sécurité et contre le projet avancé par la Communauté d'Agglomération du Pays de Meaux (CAPM) d'une police intercommunale, nous a permis de diffuser notre message au delà des limites du département et de rallier à notre cause une partie de nos concitoyens.

La fermeture du poste de police laisse maintenant notre commune dépendante du bon vouloir de Meaux. De plus, cette idée de police intercommunale aurait-elle un autre intérêt que celui de donner les pleins pouvoirs à M. Jean-François Copé en matière de sécurité et de faire peser sur le budget des communes avoisinantes le coût de sa police municipale ?

Malgré la force déployée sur Meaux, plus de 140 policiers nationaux, quelques 80 policiers municipaux, une caserne de CRS, ainsi qu'un système de vidéosurveillance, on ne constate pas de baisse flagrante de l'insécurité, comme le prouvent les derniers évé-

nements. De plus, la transformation des quartiers populaires de Meaux a eu pour conséquence l'augmentation des loyers qui a tué la mixité sociale et relégué les Meldois les plus modestes en périphérie de Meaux, sans que les services publics suivent.



Nous avons décidé de réagir sur ce sujet important, symbolique de la crise que traverse notre société ainsi que du désengagement de l'Etat dans ses missions fondamentales. Dernièrement nous avons écrit au Préfet, au Ministre de l'Intérieur, au Premier Ministre et au Président de la République pour leur demander de réexaminer notre dossier. En attendant vous pouvez soutenir notre action en venant signer une pétition en mairie, à l'accueil, aux heures habituelles d'ouverture.

Urbanisme Le Contrat Triennal de Voirie

Une amélioration de la sécurité routière et de tous les modes de déplacements programmée.



Dans le cadre de la loi sur l'accessibilité, nous avons réalisé des aménagements nécessaires au déplacement de tous : trottoirs rue de l'Île de Beauté et rue Roger Salengro-prolongée, réfection des voiries rue Emile Zola, rue de la Roche, rue de la Fontaine et 240m de voirie rue de la Fontaine Sarrazin.

Dans la continuité de ces actions, nous avons entrepris, depuis le printemps 2010, les démarches nécessaires à la réalisation d'un Contrat Triennal de Voirie. Ce contrat consiste à prendre en compte les travaux sur le domaine public en privilégiant deux axes principaux : la sécurité routière et l'ensemble des modes de déplacement. Ce CTV, subventionné à hauteur de 20 à 50 % par le Conseil Général selon les travaux, verra le jour en 2011.

Le cabinet d'étude, chargé de sa réalisation, a présenté un projet qui sera soumis aux élus au conseil municipal du 25 novembre à 19h puis présenté à la population lors de trois réunions publiques (voir encart ci-dessous).

RÉUNIONS PUBLIQUES

Des élus à votre rencontre

- > le 29 novembre à 20h30 salle Signoret-Montand
- > le 30 novembre à 20h30 au Blamont
- > le 1^{er} décembre à 20h30 en mairie.

